

COMMUNIQUE DE PRESSE

N° 266

THAU AGGLO ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE PROXIMITE

La remise des chèques de subvention aux commerçants et artisans sétois ce lundi 18 février à la CCI de Sète-Frontignan-Mèze, illustre pour Thau agglo son engagement dans le développement économique de proximité.

Cette opération s'inscrit dans la tranche II du FISAC menés à Sète en partenariat avec l'Etat, la Ville et la CCI et auxquels Thau agglomération consacre près de 500 000€. Ce montant comprend la participation à la rénovation des quais et rues du centre ville (434 000€), les animations commerciales (36 700€) et les aides directes aux commerçants (35 000€). Sur Sète, il s'agit d'une seconde tranche qui s'ajoute à un premier programme de travaux et d'actions réalisés pour la période 2006-2008. La tranche I, à laquelle Thau agglo a apporté 430 000€, a notamment permis la rénovation du passage du Dauphin.

Dispositif clé dans la redynamisation des cœurs de villes, le programme Fisac associe un volet travaux, un programme d'animations et un dispositif d'aides directes aux commerçants. Depuis juin 2009, un programme Fisac est également en cours à Balaruc-les-Bains.

Un engagement de proximité pour Thau agglo

Thau agglo s'est attachée depuis sa création à la problématique des cœurs de ville commerciaux et artisanaux confrontés à l'évasion commerciale en périphérie. En maintenant et en renforçant le commerce et l'artisanat de proximité, il s'agit de répondre au plus près aux besoins des résidents et d'impulser un nouvel élan à l'animation des cœurs de ville.

En lançant en 2003, la première étude pour la revitalisation commerciale du cœur de ville de Sète, Thau agglo avait permis l'émergence d'axes de travail associant tous les acteurs : Chambres consulaires, Ville de Sète, association commerçants et artisans du centre ville. Un plan d'action pluri-annuel a été élaboré et en 2005, l'opération de revitalisation dans le périmètre du centre-ville de Sète, portée par Thau agglomération, a été retenue par l'Etat au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

FISAC, Tranche I à Sète 2006-2008

- le réaménagement du **passage du Dauphin**, axe commerçant reliant deux artères principales, Quai de la Résistance et rue Gambetta.
- de nombreuses **animations** commerciales (Fête du poisson bleu, fêtes italiennes, Marché de Noël, gratuité de stationnement)
- la mise en place **d'une aide directe aux commerçants et aux artisans** pour la rénovation de leurs devantures commerciales. Cette aide doit permettre d'appuyer les efforts d'investissement des professionnels tout en garantissant la cohérence des projets d'aménagement les uns avec les autres. **Dans le cadre de la tranche I, 16 subventions ont été octroyées, pour un montant total de travaux éligibles de 180 000€HT, correspondant à 55 000€ de subventions versées (dont 17500€ de l'agglo).**

FISAC, tranche II à Sète (2009-2012)

Le Fisac s'étend à d'autres rues du cœur de ville. Un investissement global de 2,23 millions d'euros est prévu : piétonisation des rues du 8 mai 1945 et du Général de Gaulle pour créer une continuité de la rue Gambetta vers la place Aristide Briand. Dans cette perspective, les travaux sont en cours Quai de la Résistance pour faciliter le cheminement piéton tout en intégrant les usages existants : livraisons, desserte bus..

Pour stimuler la rénovation et l'accessibilité des devantures commerciales du secteur, l'enveloppe totale de subventions à répartir entre les commerçants a été revue à la hausse et s'élève à **155 000€**. **A ce jour, 4 subventions sont déjà été accordées et 4 autres dossiers sont en cours d'instruction.**

Toute activité commerciale ou artisanale est concernée dans la mesure où il s'agit d'une activité de proximité, comprise dans le périmètre Fisac. En sont écartés, les pharmacies, les activités touristiques saisonnières, les restaurants gastronomiques, les activités libérales ainsi que les chaînes, soit les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 800 000€.

Le dispositif Fisac s'étend sur Balaruc-les-Bains en 2009

La tranche 1 a été estimée à 377 478 € (participation Thau agglomération : 72 567 €). Il s'agit de remettre aux normes (points d'eaux, sanitaires équipés, éclairage public..) le Parc Général de Gaulle pour optimiser l'accueil des commerçants ambulants lors du marché bi-hebdomadaire.

| Balaruc les Bains Tranche 1 | Cout total | |
|---|--------------|-------------|
| | prévisionnel | Part Agglo |
| Parc de Gaulle + étude de rénovation des Halles | 166 000,00 € | 43 500,00 € |
| Animations | 61 480,00 € | 9 700,00 € |
| Aides directes aux commerçants et artisans | 46 500,00 € | 10 500,00 € |

A VENIR

Une étude est lancée au printemps sur les communes de Frontignan, Gigean, Vic la Gardiole et Marseillan pour créer une charte architecturale sur les devantures et les rénovations intérieures dans le cadre de la généralisation du dispositif FISAC et des aides directes sur le territoire de Thau agglo.

Service Communication de Thau agglomération
Relations Presse : Michèle Compos
m.compos@thau-agglo.fr
04 99 57 61 05 – 06 30 87 19 29